



Syndicat du soutien en éducation de la Pointe-de-l'Île (C.S.Q.)

C O N V O C A T I O N
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

DATE: mercredi le 29 mars 2017

LIEU: Auditorium de l'école secondaire Daniel-Johnson
1200 Boulevard du Tricentenaire, Montréal, QC H1B 3A8
ACCUEIL: De 18 h 30 à 19 h 00

Chaque membre est engagé par les décisions de l'assemblée générale. N'oubliez pas que le quorum de toutes réunions de l'assemblée générale est de 20 membres. Toute décision de l'assemblée générale est prise à majorité des votes exprimés par les membres présents.

NOUS COMPTONS SUR VOTRE PRÉSENCE
PROJET D'ORDRE DU JOUR

Ouverture de l'assemblée à 19 h 00

Mot de bienvenue

- | | | |
|--|-------|--------|
| 1. Nomination à la présidence et au secrétariat d'assemblée | (D) | 2m |
| 2. Lecture de l'ordre du jour et adoption | (D) | 3m |
| 3. Séance d'affectation secteur direct à l'élève ; nouveauté de la convention collective 2015-2020 (I,D) | | 15 min |
| 4. Clauses 7-1.28 et 7-1.29 ; ajout d'heure lors des journées pédagogiques | (I,D) | 30 min |

Levée de l'assemblée

(I)Information (É) Échange (D) Décision

Bien que tous les membres aient le droit d'assister à cette réunion, les points traités cette fois-ci s'adressent uniquement au secteur du service direct à l'élève. Comme il s'agit d'une assemblée générale spéciale, l'ordre du jour ne peut pas être modifié.

Stéphane Soumis
Président